

NOS VOLETS D'INTERVENTIONS

LA CONCERTATION

En tant que regroupements locaux et multisectoriels, les CDC favorisent la concertation des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale entre eux par une vie associative en proximité avec les membres. Elles favorisent également la concertation de leurs membres avec les partenaires du milieu. Leur action structurante renforce le mouvement communautaire.

L'INFORMATION

Il s'agit d'un volet fondamental. Les CDC favorisent et assurent, par divers moyens, la circulation de l'information sur toutes sortes d'enjeux locaux, régionaux et nationaux touchant de près ou de loin le mouvement communautaire. La majorité des CDC produit un bulletin d'information et tient régulièrement des activités de diffusion et d'échange d'information.

LA FORMATION

Au chapitre de la formation, le rôle des regroupements locaux multisectoriels est particulier. Les CDC s'impliquent dans les domaines suivants : détermination des besoins, recherche de personnes-ressources, organisation des formations et suivi. Les thèmes de formation sont déterminés en fonction des besoins de l'ensemble des membres. Certaines CDC ont un plan de formation fort détaillé.

LES REPRÉSENTATIONS

C'est l'un des principaux mandats des CDC. Elles représentent leurs membres dans différentes instances des milieux communautaire, socioéconomique ou politique. Les secteurs de représentation sont multiples: sécurité alimentaire, famille, logement, santé et services sociaux, développement social et économique, etc.

LE SOUTIEN AUX MEMBRES

Les CDC peuvent offrir un soutien aux organismes communautaires de leur territoire, selon les besoins exprimés et leur capacité à y répondre : assurance collective, gestion d'un édifice communautaire, soutien à la direction/coordination, animation d'assemblées, rédaction de politiques internes, soutien aux conseils d'administration, support à la gouvernance et dans les processus de gestion, etc.

LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les CDC travaillent à la création et au maintien des groupes et des réseaux communautaires. Ce volet se concrétise par le soutien des groupes à leur démarrage, à leur recherche de financement, à l'élaboration de leur plan d'action, à leur gouvernance et autres.

LA PROMOTION

Les CDC peuvent également organiser des activités de promotion et de visibilité de l'action communautaire, par exemple en produisant des documents promotionnels, en recourant aux médias ou en organisant des journées communautaires.

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

Le travail de concertation des CDC ne se limite pas à leurs membres. Les CDC travaillent régulièrement avec les autres acteurs et actrices politiques, institutionnelles et socioéconomiques du territoire sur des projets qui contribuent au développement local. Les CDC travaillent concrètement sur des projets diversifiés, selon les priorités établies par les personnes concernés.

LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Certaines CDC offrent des ressources techniques en économie sociale. Il s'agit principalement d'un travail d'accompagnement, d'animation, de promotion et d'information sur l'économie sociale. C'est cependant un volet où l'implication des CDC est inégale d'une région à l'autre. Par ailleurs, toutes les CDC travaillent sur les conditions d'émergence de projets locaux novateurs, créateurs d'emplois et à saveur tant économique que sociale.

LA RECHERCHE

Enfin, les CDC s'impliquent dans des activités de recherche. Une majorité de CDC a déjà produit une étude d'impact social et économique du mouvement communautaire à l'échelle de leur territoire ou documenter une situation ou un enjeu présent dans leur milieu.